

2002

STC

No. du

Rapport Annuel

Entreprises de programmation télévisuelle et radiophonique (incluant les réseaux)

Pour l'année de radiodiffusion se terminant le 31 août 2002

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis (incluant vos états financiers) avant le 30 novembre 2002 au:

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse, Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2 Confidentiel une fois rempli

Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

En vertu de la loi sur la statistique il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check ☐

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner la liste de systèmes figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organistramoe veuillez communiquer avec le chef, section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique Ottawa. Téléphone: (613) 951-3177 Télécopier: (613) 951-9920.

> DOSSIÊR DU CRI CRTC ID Indicatif Endroit système d'appel





SECTION 1 (pages 2 à 6) RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déc des sciences, de l'innovation et de l'information électronique. Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licer	, Statistique Ca	anada, Ottawa, téléphone : (613) 951-3	177, télécopie	ur : (613) 951-9920
téléphone : (819) 997-4384, télécopieur : (819) 953-5107	100, 0 441 00001	ad consoli de la radiodinación el dec l	olooominanioo	nono canadiomico, man,
Nom du titulaire de la licence, au complet:				
Adresse postale du titulaire de la licence:				
Rue et no.				
Ville et province		Code postal		
Téléphone Télécopieur _		Courriel		
Personne avec qui communiquer au sujet du rapport:				
M. () Mme. ()			$\langle \langle $	>/\
(Nom)			/Titre).	
Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)		^		•
Rue et no.			$\bigvee \bigvee$	
Ville et province		/ ()	1	
Téléphone Télécopieur				
4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, explo	oité l'établissem	ent sous un nom ou adresse autre que	ceux indiqués	s ci-dessus,
veuillez le mentionner :			·	,
Nom				
Rue et no.				
Ville et province	\longrightarrow	(())		
Code postal	$\overline{}$			
5. Si les renseignements portent sur une période autre que l	a période de ré	férence s'étendant du 1er septembre 2	2001 au 31 aoi	ùt 2002,
veuillez l'indiquer :	///>			
Du : Raisons :	\	Au :		
	$\overline{}$			
6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été à de l'entreprise et le nom de l'ancien proprétaire ou achete	hetée ou vend ur :	ue au cours de l'année se terminant le	31 août 2002,	veuillez indiquer le nom
Date de la transaction :				
7. Forme juridique de l'entreprise				
Propriété unique société en nom collectif		Société dont les actions se transigent	\bigcirc	Coopérative
Société dont les actions ne se transigent pas		sur le marché boursier	0	
sur le marché boursier	\circ	Organisme sans but lucratif	\bigcirc	Unité militaire
Autres (présiser)				
ATT	ESTATION	DE LA DIRECTION		
8.				
) Je,		(5 (1)		_ , suis autorisé(e)
(Nom)		(Fonction)		
à attester au nom de	/A1 - · · ·	du titulaire de la lierara		
que les renseignements donnés dans le présent rapport e les rapports.	,	n du titulaire de la licence) ci-jointes sont, à ma connaissance, exa	acts et complet	s sous tous
(Signature)		(Date)	(Téléphone e	t code régional)
Date de réception				
			N° du do	ssier du CRTC
(Páconiá au huragu)				

5-5300-54.2: 2002-06-11 - 2 -

	BI Au 31 a	LAN août, 2		
				0 3
ACTIF			PASSIF	
. DISPONIBILITÉS	\$ (omettre les cents)	7.	EXIGIBILITÉS	\$ (omettre les cents
1. Encaisse	01		Emprunts et découverts bancaires	31
	02			32
2. Valeurs mobilières	03		Contrats/droits d'émission à payer	33
Droits de programmation payés d'avance	04		3. Autres exigibilités	34
4. Autres disponibilités	05	1	4. Total des exigibilités	
5. Total des disponibilités				
PLACEMENTS ET AVANCES		8.	PASSIF NON EXIGIBLE	
Sociétés affiliées (non-courantes)	06		Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	35)
Capitaux investis au développement	07		Droits et contrats de films et d'émissions	> 36
	08			37
Autres placements et avances	09		3. Autres éléments du passif	38
4. Total des placements et avances			4. Total du passif non-exigible	
IMMOBILISATIONS (incluant contrat de le	ocation-acquisition	n): 9	. TOTAL DU PASSIF	
	10]		39
Terrains, installations et matériel	11		(lines 7.4 + 8.4)	
2. Moins: amortissement cumulé	40			
3. Total des immobilisations nettes	12			
Répartition du total des immobilisations nettes: (Nota: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12).		>> [~]		
a) Radiodiffusion				
b) Télédistribution par câble (service de base/non de base)				
c) Télédistribution autre que car câble (p. ex.:SDM,SRD)				
_ *\ \				
d) Autres activités de programmation (p.ex.; télévision payante)				
programmation (p.ex.: tèlévision				
programmation (p.ex.: tèlévision payante) e) Autres activités hors	18	1		
programmation (p.ex.: tèlévisitor payante) e) Autres activités hors programmation et hors diffusion	18			
programmation (p.ex.: tèlévisitor payante) e) Autres activités hors programmation et hors diffusion THIMOBILISATIONS INCORPORELLES]		
programmation (p.ex.: tèlévisito payante) e) Autres activités hors programmation et hors diffusion IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19]	TOTAL DE L'AVOIR DES	
programmation (p.ex. tèlévisitor payante) e) Autres activités hors programmation et hors diffusion IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	19 20] 10.	TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	40
e) Autres activités hors programmation et hors diffusion IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF 1. Excédant de réévaluation	19		ACTIONNAIRES	40
e) Autres activités hors programmation et hors diffusion IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF 1. Excédant de réévaluation 2. Droits sur les émissions	19 20		•	40

0 4						
		\$(omettre les cents)				
		01				
Solde au début de l'année Redressement du bénéfice (perte) des années précédentes			02]	
Bénéfice net (perte nette) de l'année			03		İ	
,			04			
Autres additions			05			
Moins: Dividendes - actions privilégiées et ordinaires			06			
Autres déductions Solde à la fin de l'année					07	
Rapproch	ement de l'éta	t des résultats				\triangleright
Le montant à inscrire sur cette ligne est le total des lignes A.1 à lignes A.1 à A.5, veuillez foumir une annexe «A» distincte mo	a A.5 à la page 5 du pr	ésent rapport. Si le mo	, montant	sur/cette ligne.	L'annexe	ent du total de
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entr	es dépenses, la dépréd	iation, l'amortissement				e) net avant
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entr	es dépenses, la dépréd	iation, l'amortissement				e) net avant
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresse d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe de	es dépenses, la dépréc eprise de télédistributio de télédistribution er l'annexe ci-dessus s	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	lio des se	ervices de télévision	n payani	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresse d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe de correspondre à ceux des états financiers déposés.	es dépenses, la dépréc eprise de télédistributio de télédistribution er l'annexe ci-dessus s	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	lio des se	ervices de télévision	n payani	e) net avant e et d'émissi mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresse d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe de	es dépenses, la dépréc eprise de télédistributio de télédistribution er l'annexe ci-dessus s	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	lio des se	ervices de télévision	n payani	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresse d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe de	es dépenses, la dépréceprise de télédistributions de télédistributions de l'annexe ci-dessus si-dessus sur une particular de la company de la	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	lio des se	ervices de télévision	n payani	e) net avant e et d'émissi mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés.	es dépenses, la dépréceprise de télédistributions de télédistributions de l'annexe ci-dessus si-dessus sur une particular de la company de la	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	lio des se	ervices de télévision	n payani	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés.	es dépenses, la dépréceprise de télédistributions de télédistributions de l'annexe ci-dessus si-dessus sur une particular de la company de la	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	de et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l': Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires?	es dépenses, la dépréceprise de télédistributions de télédistributions de l'annexe ci-dessus si-dessus sur une particular de la company de la	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	e et non-c	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'a
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires?	es dépenses, la dépréceprise de télédistributions de télédistributions de l'annexe ci-dessus si-dessus sur une particular de la company de la	iation, l'amortissement n, de télévision, de rac ur une base consolidér	de et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires? Veuillez indiquer le montant des recettes publicitaires:	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	de et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite (un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires?	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	e et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires? Veuillez indiquer le montant des recettes publicitaires:	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	e et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires? Veuillez indiquer le montant des recettes publicitaires:	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	e et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires? Veuillez indiquer le montant des recettes publicitaires:	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	e et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresse d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés.	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	e et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç
forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, de après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p.ex. : entre spécialisées) et hors-radiodiffusion. Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe d'correspondre à ceux des états financiers déposés. Est-ce que votre entreprise exploite (un site web? Si Oui, ce site génère-t-il des recettes publicitaires?	er l'annexe ci-dessus sci-dessus sur une ba	iation, l'amortissement n, de télévision de rac ur une base consolidé ne non consolidée. Da	e et non-cans les d	onsolidée pour la eux cas, les tota	société lux de l'a Non	e) net avant e et d'émission mère. S'il s'aç

Évolution de la Situation Financière pour l'année se terminant le 31 août 2002 0 | 6 RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES : A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu \$ (omettre les cents) 1. Télévision et/ou Radio (l'addition des lignes 3.9, page 7, pour CHAQUE station radiophonique 01 et télévisuelle) 2. Télédistribution par câble (somme des cellules 23, page 7 + cellule 18, col. 4 page 11, pour 02 CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme des cellules 23, page 3 + cellule 18 page 6, du "formulaire simplifié) 03 3. Télédistribution autre que par câble (p. ex: SDM, SRD) 04 4. Autres activités de programmmation (p.ex.: télévision payante) 05 5. Autres activités hors-programmation et de hors-radiodiffusion 06 Ajouter ou soustraire les éléments ne nécessitant pas de mouvement de liquidités: 6. Amortissement et dépréciation des immobilisations 07 7. Autres 08 8. Variation nette des actif à court terme à l'exception des liquidités 9. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Aiouts aux immobilisations: 1. Télévision/radio (somme de la cellule 35 page 10 pour toutes les stations de radio et la somme de la cellule 35 page 11 pour toutes les stations de télévision) 2. Télédistribution - Câble (somme de cellule 38, p. 10 + cellule 38, p. 13 pour CHAQUE Système de télédistribution par câble) + (somme de cellule 38, p. 3 + cellule 35, page 6 du «formulaire simplifié») 3. Télédistribution - autre que câble 13 4. Autres activités de programmation (p.ex.: télévision payante 14 5. Autres activités hors-programmation et de hors-radiodiffusion 15 6. Capitaux investis dans les droits de diffusion et dans le développement de la programmation 16 7. Autres (p. ex.: augmentation 8. Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT 18 Dividendes: - Actions privilégiées et ordinaires 19 Augmentation (remboursement) de la dette à long terme 20 Emission (rachat) d'actions 21 5. Rentrées (sorties) nettes liées aux activitiés de financement 23 Augmentation (diminution) des liquidités 24 Liquidités (insuffisance) au début de l'exercice 25 Liquidités (insuffisance) à la fin de l'exercice

5-5300-54.2: 2002-06-11

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX (Voir le GUIDE EXPLICATIF)

(V	oir le GUIDE EX	(PLICATIF)		
0 1				
Frais de service se rapportant à l'exploitation des s	ystèmes de radiodiffu	sion		
		Recettes provena	ınt de non-résidents	3
	S	ervices commercia		
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	Intérêts et dividendes
		l (en milli	l ers \$ Can.)	_ <
	01	16	31	46
1. États-Unis				
	02	17	32	47
2. Royaume-Uni	03	18	33	48
3. France	04	19	34	49
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)				
5. Japon	05	20	35	50
	06	21	36	51
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	07	22	37	52
7. Ensemble des autres pays TOTAL	08	23	38	53
0 2		Paiements à d	es non-résidents	
	S	ervices commercia	ux	
	Doits et redevances de programmation	Publicité	Autres	Intérêts et dividendes
		(en milli	ers \$ Can.)	
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
	04	19	34	49
4: L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	05	20	35	50
5_Japon	06	21	36	51
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	07	22	37	52
7. Ensemble des autres pays	08	23	38	53
TOTAL				
E 5300 54 3; 3003 06 44				

tte station diffuse-t-elle sur Internet	OUI [NON		1 1	1 0
es renseignements dans le présent rapport visent u	ne période autre qu	e de 12 mois, veuillez ir	ndiquer de:	• à:	
esse de la station					
	Réciprocité ou autre				\$ (omettre les cen
	transaction non monétaire	27			01
Ventes nationales de temps d'antenne (excluant les infopublicités)	Réciprocité ou autre transaction non monétaire	28			02
Paiements du réseau à la station			•		03
o. Talemento da resoluta di la station		canadiennes	1	non-canadiennes	04
4. Ventes de droits de diffusion d'émissions		25	+	26	
5. Ventes de services de production					05
6. Autres recettes - Veuillez préciser le type				30 31 32	106
7. Total					07
Dépenses : 1. Programmation et production (voir page 8, cell	ule 46)				08
Services techniques (voir page 9, cellule 07)	,				09
3. Ventes et promotion (voir p. 9, cellule 16)		~(10
Administration et frais généraux (voir p. 9, cellu	ıle 29)	^	>		11
5. Total (voir p. 9, cellule 30)	^				12
					13
Revenu d'exploitation (perte)	(7)).>			14
Moins: Amortissement (comptabilisé))^			16
3. Intérêts versés					17
4. Revenus de placements, d'intérêts et aotres re	cettes liées à la rac	liodiffusion (y compris le	es revenus de location))	
5. Moins: Amortissement de l'acharandage et des	frais d'établisseme	ent			19
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, d	de placements, etc.				21
7. Bénéfice net (perte) avant impôts sur le re-	/enu				22
8. Provision pour impôts sur le revenu (recouvrer	nent)				23
9. Bénétice net (perte) après impôts sur le re					24
	Émissions et production	Services techniques	Ventes et promotion	Administration et frais généraux	Total
Rèmunération totales 1. Rémunération (y compris les commissions su	(1)	(2)	(3) \$ (omettre les cents	(4)	(5)
les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux e jetons de présence des administrateurs	42	43	44	45	46
 Effectifs moyens (nombre total de salariés a plein temps et de salariés à temps partiel er équivalent à plein temps pour une semain normale) 	ו "	48	49	50	51
					40

RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - SOMMAIRE

Veuillez compléter ce sommaire pour CHACUNE des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence SEULEMENT si (1) les recettes totales de la station sont inférieure à 2 millions de dollars, ou (2) le titulaire exploite des stations MA et MF dans le même marché et les recettes combinées de ces stations sont inférieures à 4 millions de dollars. Si l'une de ces conditions s'applique, veuillez compléter cette section ainsi que les questions A (langue de radiodiffusion), B (genre de musique) et C (Type de radio) en bas de la page. Votre questionnaire est maintenant complet. Merci

Si les conditions ci-dessus NE S'APPLIQUE PAS, veuillez s.v.p. PASSER à la section suivante (RADIO DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES-DÉTAILLÉS) et compléter le reste du questionnaire (pages 8, 9 et 10) pour chacune des stations pour lesquelles vous êtes titulaire d'une licence.

pour l'année se terminant le 31 août 2002 6 | 1. Dépenses 01 1. Redevances musicales (Paiements à SOCAN) 08 2. Droits voisins. ი2 3. Développement d'initiative canadiennes 03√ 4. Créances douteuses 04 5 Droits de licence du CRTC 2. Sommaires des immobilisations et de l'amortissement - Radiodiffusion -05 1. Coût d'origine des immobilisations et valeur des contrats de location au 31 août 2002 06 2. Amortissement cumulé au 31 août 2002 ٥7 3. Acquisitions d'immobilisations pendant l'année financière 2002 RADIO - DONNÉES FINANCIÈRES - DÉTAILLÉES 1 | 1 Services de nouvelles Total 1. Dépenses de programmation et de production \$ (omettre les cents) 01 1. Rémunérations (doit correspondre avec page 7, cellule 42) 32 2. Cachets versées à des artistes ne faisant pas partie du personne 36 3. Services de nouvelles (p. ex. agences de nouvelles) 49 4. Redevances (sauf redevances musicales) 53 5. Redevances musicales (Paiements à SOCAN) 54 37 7. Enregistrements et transcriptions musicales 40 8. Amortissement d'émissions d'abonnement (syndiquées), de services d'émissions sur bandes magnétoscopiques, etc. 42 de programmation 43 10. Paiements au réseau pour des émissions 45 11. Autres frais de reseau 46 Total. Services de nouvelles 16 12. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 08) compris dans cellule 46 Montants inclus dans les frais ci-haut mentionnées : 47 à) Cachets versés à des artistes faisant partie du personnel (compris dans 1.1) 48 b))Gachets versés à des artistes ne résidant pas au Canada (compris dans in 1.2) 52 c) Développement d'initiative canadienne (inclus dans les frais d'émission ci-dessous) Langue de radiodiffusion (estimez le pourcentage du temps de diffusion dans chacune des langues ci-dessous.) \bigcirc O Anglais % Français % O Autochtone % O Autres % Indiquez le genre de musique qui identifie le plus votre station (S.V.P. en indiquer seulement une) Contemporain Country et ses dérivés Succès classiques O Légère Succès contemporain Album-genre rock O Multilingue O Spécialités (i.e. jazz, classique, nouvelles) Autres populaires Station de radio parlée Station à faible utilisation O Station de musique

5-5300-51.2: 2002-06-11

RADIO - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin pour l'année se terminant le 31 août 2002 2. Frais de services techniques \$ (omettre les cents) 1. Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autre frais de services 2. Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite 06 3. Rémunération (doit correspondre avec page 7 cellule 43) 07 4. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 09 3. Frais de ventes de promotion 08 1. Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute 11 2. Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants) 3. Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous) 4. Autres frais de ventes et de promotion 15 5. Rémunération (doit correspondre avec page 7, cellule 44) 16 6. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 10) 4. Frais d'administration et frais généraux 1. Frais de représentation, de voyage, du matérial roulant, téléphone, belinographe, services 34 informatiques et frais d'administration du bureau 20 2. Frais des locaux (loyer, réparations et entretien, assurance générale, services publics, taxes foncières, etc.) 37 3. Taxes immobilières et taxes d'affaires 22 4. Services professionnels 23 5. Créances douteuses 24 6. Droits de licence du ORTO 26 7. Services de gestion (par des tiers) 27 8. Autres frais d'administration et frais généraux 28 9. Rémonérations linclus les jetons de présence des administrateurs) (doit correspondre avec page 7, cellule 45) 29 10. TOTAL (reporter à la page 7, cellule 11) 30 Frais totaux (page 8 cellule 46; page 9 cellules 7, 16 et cellule 29 ci-dessus, doit correspondre à la page 7, cellule 12) **Identification - CRTC** Indicatif d'appel N° de dossier du CRTC

5-5300-51.2: 2002-06-11

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - RADIODIFFUSION 1 | 3 Coût d'origine des immobilisations détenues et Acquisitions Amortissement cumulé valeur des contrats de location-Classement des immobilisations d'immobilisations au 31 août 2002 acquisition au 31 août 2002 en 2002 (1) (2) (3) \$ (omettre les cents) 1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile, automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement améliorations locatives, autres immobilisations sauf matérie technique et de studio. 05 2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matérie émetteur) 03 06 3. TOTAL Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisiton 36 Solde au début de l'année 37 Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus) Total partiel de l'année Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au gours terminant le 31 août 2002 40 Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus) Avantages du transfert de propriété: Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodifusion 2002 (capital et exploitation) donnant-les salculs rapport contentialit les availlages du transfert de propriéte au cours de l'année de radiodifusion 2002 (capital et exploitation) donnant-les salculs rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions foranatiques, immobilisations, frais d'emissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuves. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2002, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.

SECTION 3 - RENSE (Un exemplaire de	Somm	naire de donn	ées financière	es	
			ant le 31 août 2002		<u> </u>
					2 0
les renseignements dans le présent ra	apport visent une pé	riode autre que de 12	mois, veuillez indiquer	r de: à	1
resse de la station:					
. Recettes:			Réciprocité ou autre transaction non monétaire	; 1	\$ (omettre les cents
Ventes locales de temps d'anter	nne (excluant les info	opublicités)	52		01
Ventes nationales de temps d'antenne: (excluant les infopublicités)	Réciprocité ou autre transaction non monétaire 53	e Ventes nationales 54		Ventes régionales 55	02
Paiements du réseau à la station	n				03
Infopublicités		56	e Ventes nati	57 =	27
5. Ventes de droits de diffusions d'	l'émissions:	Canadiens 58	+	non-Canadiens 59	
6. Ventes de services de productio	n				06
7. Autres recettes - spécifier					06
8. Total				2	07
Dépenses: 1. Programmation et production (pr	rovient de la page 9,	cellule 06)			08
2. Services techniques (provient de	e la page 10, cellule	07)	$\sqrt{\langle \langle \rangle \rangle}$		09
3. Ventes et promotion (provient de	e la page 10, cellule	16)	\bigcirc		10
Administration et frais généraux	(provient de la page	10, cell 29)			11
5. Total (provient de la page 10, ce	ellule 30)				12
Revenu d'exploitation (pe					13
					14
2. Moins: Amortissement (comptab	oilise)	\rightarrow			16
Intérêts versés	$\prec \prec \searrow$				17
4. Revenus de placements, d'intéré	êts et autres recettes	liées à la radiodiffusion	on (y compris les rever	nus de location)	19
5. Moins: Amortissement de l'acha	landage et des frais	d'établissement			21
6. Gain (perte) sur réalisation d'innr	mobilisations, de plac	cements, etc.			
7. Bénéfice net (perte) avant imp	pôts sur le revenu				22
8. Provision pour impôts sur le reve	enu (recouvrement)				23
9 Bénéfice net (perte) après imp	pôts sur le revenu				24
	Émissions et	Services	Ventes et	Administration et	Total
Total Rémunération	production (1)	techniques (2)	promotion (3)	frais généraux (4)	(5)
Rémunérations (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des	42	43	(\$ omettre les cents) 44		46
administrateurs 2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
Avantages sociaux (inclus à la li	igne 4 1 ci-dessus)				40
Identification CRTC		N° d	le dossier du CRTC		Indicatif d'appel

Indicatif d'appel			N° de dossier du CRIC		Identification - CRTC		gs métrages) i les redevances musicales sont	s actifs capitalisés (ex: longes détails en annexe. S	Notes: 1) Vouillez démontrer, sur cette page, la dépense d'amortissement des actifs capitalisés (ex. longs métrages) 2) si plus de 10 pour cent du total (ligne A1.7), veuillez fournir des détails en annexe. Si les redevances musicales sont inclusent, veuillez indiquer le montant
7.3	ŧ		{		ŧ	Ž	đ	ŧ	canadienne non incluses ci-haut
24	40	459	40	48	40	24	48	40	7. Crédit du FTCPEC. dépenses éligibles de programmation
			<u> </u>						programmmation (ligne B.6) pour les avantages tangibles liées au transfert de propriété
23	39	47		47	39	23	47	39	tal des autres dé
22	38	46	<i>*/ /></i>	46	38	22	46	38	6. Total - Autres dépenses de programmation
21	37	45	<i>Y</i> \>	45	37	21	45	37	5. Autres (note 2)
			\triangleright						
									prêts se rapportant à des productions canadiennes indépendantes
20	36	44	36	1	36	20	44	36	apital/
19	35	43	35		35	19	43	35	 Dépenses d'élaboration et de rédaction de scénarios d'émissions canadiennes non diffusées
18	34	42	34	42	34	18	42	24	Réduction de la valeur du stock d'émissions non- canadiennes
				>					(note 1)
17	33	41	33	41	// C EE	17	41	33	B. Autres dépenses de programmation
16	16	32	16	32		16	32	16	3. Total - Diffusion d'émissions (ligne A.1.8 + ligne A.2)
i	;	5	3	Š		\Diamond	•	ē	non-canadiennes pour le doublage
15	15	31	15	31	(15))	15	31	15	Sommes incluses au total des dépenses d'émissions
14	14	30	14	30	/4/	14	30	14	 Total des dépenses pour les émissions non- canadiennes
13	13	29	13	29)13 A	13 (()	29	13	e) Avantages tangibles liés au transfert de propriété
12	12	28	12	28	12	12	28	12	d) Émissions pour enfants
1	11	27	11	27	11	=	27	11	c) Élaboration d'émissions
10	10	26	10	26	10	10 / /	26	10	b) Doublage
									a) Sous-titrage codé pour malentendants
09	09	25	09	25	60	09	25	09	Sommes incluses au total des dépenses d'émissions
08	08	24	08	24	08) ⁰⁸)	24	08	8. lotal des debenses pour les emissions canadiennes (lines A1.1 to A1.7)
ç	ç	3	or	23	or	/ <u> </u>			
06	06	22	06	22	06	06	22 (06	Accréditation spéciale Autres émissions canadiennes provenant d'une autre
05	05	21	05	21	05	05		<	indépendants
04	04	20	04	20	04	04		04	Production de réseau
03	03	19	03	19	03	03	\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	03	3. Émissions acquises d'autres stations
02	02	18	02	18	02	02	J.B.	02	Emissions réalisées par une maison de production affiliée
01	01	17	01	17	01	01	17		 Emission canadiennes Production station locale (incluant les coproductions)
				(omettre les cents)	\$ (omettre				A. Émission diffusées: (note 1)
(cat. 1 à 15)	(cat. 12 à 15)	(cat. 11)	(cat. 10)	(cat. 8 & 9)	(cat. 7)	(cat. 6)	(cat. 2 à 5)	() (pat. 1)	
Total		Intérêt général	Jeux-télévisés	Musique variété	Dramatique		Autres InformationS	Nouvelles	1. Dépenses de programmation et de production
	Autres		Musique et divertissement	Musique et d		Sports	Information	> In	
			it 2002	e terminant le 31 août 2002	SION - Pour l'année s	ON DIRECT - TÉLÉVI	FRAIS D'EXPLOITATION DIRECT - TÉLÉVISION - Pour l'année se termi	_	

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS pour l'année se terminant le 31 août 2002 1 1 1 2 1 \$ (omettre les cents) C. Dépenses de production: 1. Coût de la vente/souscription d'émissions canadiennes Coût de la vente/souscription d'émissions non-canadiennes 3. Coût des services de production vendue Cachets versés aux Cachets versées aux **TOTAL** artistes ne faisant pas artistes ne résidant pas 4. Infopublicités partie du personnel au Canada 23 24 22 a) Canadiennes 26 b) Non-Canadiennes mais produite au Canada c) Révision en fonction des critères (avis public CRTC 1994-139) Total des infopublicités (somme des cellules 22, 25, 28) 04 5. Autres (note 1) (incluant les redevances musicales) 05 6. Total - Dépenses de production 06 D.1 Grand Total - Dépenses de programmation et de production (lignes A.3 + B.6 + C.6) (reporter à la page 7, cellule 08) Montants inclus dans le **Grand Total** - Dépenses de programmation et de production pour: a) Rémunération et avantage sociaux (reporter à la page 7, cellule 42) 80 b) Cachets versés s ne falsant pas partie du personnel 09 10 Redevances (excluant les redevances musicales) e) Redevances musicales (inclus à ligne C.5 ci-dessus) f) Paiements au réseau pour des émissions 13 g) Autres frais de réseau (note 2) h) Cachets versés aux artistes ne résidant pas au Canada 1) Si supérieur à 10% du total des dépenses de production, veuillez fournir les détails en annexe. 2) Si supérieur à 10% du total des dépenses de programmation, veuillez fournir les détails en annexe. Identification CRTC N° de dossier du CRTC Indicatif d'appel

TÉLÉVISION - FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - fin

pour l'année se terminant le 31 août 2002

_		
	s de services techniques	\$ (omettre les cents)
1.	Équipements techniques, pièces émetteurs, studios, rubans et fournitures, services de consultants techniques, entretien et autres frais de services	31
2.	Location de voies de liaison, de voies hertziennes ou de voies par satellite	05
3.	Rémunérations (doit correspondre avec page 7 cellule 43)	06
4.	TOTAL (reporter à la page 7, cellule 09)	07
Erni	s de ventes de promotion	
гіа	s de ventes de promotion	708
1.	Promotion auprès du public, auprès des annonceurs et mesure des cotes d'écoute	11
	Commissions sur les ventes (vendeurs indépendants)	
3.	Commissions sur les ventes versées aux membres du personnel (compris dans 3.5 ci-dessous)	
4.	Autres frais de ventes et de promotion	14
5.	Rémunérations (doit correspondre avec page 7, cellule 44)	15
6.	TOTAL (reporter à la page 7, cellule 10)	16
Fra	s d'administration et frais généraux	
1.	Frais de représentation, de voyage, du matérial roulant téléphone, béilhographe, services informatiques et frais d'administration de bureau	34
2.	Frais des locaux (loyer, réparations et entretién, assurance générale, services publics, etc.)	20
3.	Taxes immobilières et taxes d'affaires	37
4.	Services professionnels	22
5.	Créances douteuses (()	23
		24
6.	Créances douteuses Droits de licence du CRTC Servines de gestion (par des tiers)	
6. 7.	Droits de licence du CRTC	24
6. 7.	Droits de licence du CRTC Servises de gestion (par des tiers)	24 26
6. 7. 8.	Droits de licence du CRTC Servinses de gestion (par des tiers) Autres Inais d'administration et frais généraux	24 26 27

5-5300-52.2: 2002-06-11

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS ET DE L'AMORTISSEMENT - TÉLÉVISION 2 | 3 Coût d'origine des immobilisations détenues et Acquisitions Amortissement cumulé valeur des contrats de location-Classement des immobilisations d'immobilisations au 31 août 2002 acquisition en 2002 au 31 août 2002 (1) (2) (3) \$ (omettre les cents) 1. Terrains, bâtiments, ordinateurs, matériel de reportage mobile 04 automobiles et camions, meubles et articles d'ameublement améliorations locatives, autres immobilisations sauf matériel technique et de studio. 2. Matériel technique et de studio (p.ex.: tour et antenne, matériel 02 émetteur) 05 03 06 3. TOTAL Rapprochement des comptes des immobilisations et des contrats de location-acquisiton 36 Solde au début de l'année 37 Ajouter: (Cellule 35 ci-dessus) Moins: Coût d'origine des immobilisations liquidées au çours de l'année terminant le 31 août 2002 40 Total: (doit correspondre à la cellule 03, ci-dessus) Avantages du transfert de propriété: Chaque titulaire doit fournir une conciliation (veuillez fournir une annexe «B» à ce rapport) concernant les avantages du transfert de propriété au cours de l'année de radiodiffusion 2002 (capital et exploitation) donnant-les valculs etape par etape pour en arriver à tous les chiffres inclus dans ce rapport annuel (détaillée par catégorie, par ex., émissions pour enfants, émissions dranatiques, immobilisations, frais d'émissions capitalisés et amortis, etc.), tel que prescrit dans la décision par laquelle les transferts de propriété ont été approuvés. Cette conciliation doit être cumulative et donner les sommes cumulatives pour l'année engagées ainsi que les frais pour 2002, pour chacune des catégories capital, exploitation et subventions/contributions, le cas échéant.